4L de l'Espoir IDF

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage Madagascar du 14 septembre 2026

Etaient présents : Catherine, Annie, Marc, Jean-Luc ; excusés : Cécile, Patrick

1. Nouvelles des familles

Dans un contexte national hélas toujours aussi morose, **Coco et Meja** continuent de faire face avec courage.
Faute de clients dans le domaine touristique, Coco travaille comme chauffeur routier. Il effectue notamment des livraisons pour son beau-frère qui possède deux magasins de fournitures automobiles à Ambositra. Il fait donc beaucoup de route, y compris la nuit, et beaucoup de manutention de charges lourdes ce qui, les années passant, génère beaucoup de fatigue…
Meja poursuit avec succès son activité de traiteur/pâtissière.
Leurs quatre filles, ainsi que les deux autres enfants que nous aidons à Tananarive, ont effectué leur rentrée scolaire sans problème, à part Miharintsoa, l'aînée de Coco et Meja qui a toujours une santé fragile et a dû subir une ablation des amygdales (à domicile et sans anesthésie !) la veille de la rentrée.

Raïssa continue de travailler comme pâtissière en semaine. Comme « deuxième emploi », elle a cessé de faire des ménages le week-end mais assure désormais la plonge le soir dans un restaurant, ce qui est mieux rémunéré. Elle vit toujours de manière extrêmement économe et espère pouvoir débuter la construction de la maison familiale à Vohemar au printemps prochain.
Ses neveu et nièce Kevinot et Sahira poursuivent leur scolarité en primaire ; sa nièce Félicia a finalement obtenu son Brevet des Collèges avec mention Bien et est donc entrée au lycée à Vohemar.
Raïssa nous avait demandé si nous pouvions pendre en charge la scolarité du dernier enfant de sa sœur Léoncie (et donc, pour ceux qui suivent, le petit frère de Sahira…) ; conformément aux orientations du dernier Comité, nous lui avons expliqué que nous ne pourrions pas nous engager dans la durée, et elle a finalement pris en charge elle-même ces frais avec l'aide de ses sœurs.
Enfin, l'avenir de Jacquinot est toujours en réflexion. Sa venue à Maurice est incertaine, du fait du rafraîchissement des relations diplomatiques entre les deux pays ; d'autres options sont envisagées : les Comores (où vit Léonie, une des sœurs de Raïssa et Jacquinot), voire Dubaï...

2. Situation financière

2.1 Résultat de l'année 2025/26

Les résultats définitifs se montrent légèrement meilleurs que ceux estimés lors du Comité de juin. En effet, si les recettes restent inchangées à 13 650 €, les dépenses s'avèrent inférieures de 500 € aux dernières prévisions, la provision de 500€ pour dépenses exceptionnelles n'ayant pas été dépensée, et s'élèvent finalement à 11 185 €.
Le solde de l'année est ainsi d'environ + 2 500 €, et les réserves en fin d'année de 4 500 €.

Comme évoqué lors du Comité de juin 2026, ces bons résultats, en rupture par rapport aux dernières années, s'expliquent par des recettes très (et exceptionnellement) supérieures à celles des années précédentes, tant pour les dons que pour les recettes non récurrentes, alors que les dépenses sont restées stables depuis trois ans.

2.2 Prévisions pour l'année 2026/27

Les **recettes**, quasi-définitives, sont maintenant estimées à environ 12 000 € (contre 11 700 € en juin), en diminution sensible par rapport à l'année précédente, tant pour les dons « récurrents » que pour les recettes « non récurrentes » (ventes vide-greniers/ Bon Coin/ Vinted, et marges sur les ventes réalisées par Violette à notre initiative), et ont retrouvé le niveau de l'année 2024/25.

En matière de **dépenses**, les prévisions ont pu être précisées par rapport aux chiffres présentés en juin.
Pour les familles de Tananarive, les dépenses s'élèveront, conformément aux décisions prises lors du Comité de juin, et hors imprévus, à 6 250 €.
Concernant sa famille, Raïssa nous a communiqué les nouveaux tarifs de scolarité, les frais de rentrée et les dépenses de transport (rendues nécessaires pour des raisons de sécurité) pour les trois enfants que nous aidons, ainsi que le nouveau loyer de la famille à Vohemar. Tous ces postes sont en très forte augmentation, du fait de l'inflation galopante dans le pays. La participation aux frais de subsistance de la famille a été pour sa part revue à la baisse. Les prévisions de dépenses pour l'année sont finalement estimées à environ 4 350 € contre 4 170 en juin.

En tenant compte d'une provision de 1 000 € pour évènements exceptionnels, le total des dépenses de l'année s'élèverait à un peu plus de 12 000 €. L'année serait ainsi quasiment à l'équilibre, et les réserves maintenues à 4 500 €. Cela permettrait sans problème de financer un prêt éventuel de 2 000 € à Jacquinot, tout en conservant des réserves d'environ 2 500 € pour les années suivantes.

Il est rappelé que ces réserves sont nécessaires car, d'une part, les dépenses vont continuer d'augmenter, ne serait-ce qu'à cause des changements de cycle des élèves et, d'autre part, les recettes risquent de stagner, voire de diminuer progressivement à l'avenir, si d'autres donateurs ou d'autres sources de financement « non récurrentes » ne sont pas trouvés.